

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 15 novembre 2013
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 55
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRES Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Mois de l'ESS 2013 - Projet média inter couveuses et coopératives - Subvention
de la CUB - Convention- Décision - Autorisation.**

□

Monsieur ROSSIGNOL PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de promouvoir l'accompagnement à la création d'entreprise, les structures Anabase, BGE Gironde, Coop'Alpha et Coop&Bât s'unissent pour créer un outil média promotionnel sous forme de vidéo de type « stop motion ». L'objectif est de présenter l'accompagnement à la création d'entreprise, dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, en novembre 2013 à Bordeaux et de pouvoir le diffuser tout au long de l'année 2014 afin d'inciter les porteurs de projets et futurs entrepreneurs à rejoindre ce type de structure.

1 - Présentation des structures et actions déjà menées en partenariat avec la CUB

Anabase, BGE Gironde, Coop'Alpha et Coop&Bât sont quatre couveuses et coopératives d'entreprises dont l'objectif est d'accompagner les futurs entrepreneurs, de l'émergence à la concrétisation de leur projet de création d'entreprise. Pour cela, elles hébergent juridiquement les entrepreneurs dits à l'essai et leur proposent des prestations telles que le diagnostic de projets, l'accompagnement à la concrétisation, des ateliers aux thématiques diverses animés par des spécialistes et un suivi post-crétion.

La Communauté urbaine de Bordeaux soutient annuellement Anabase et Coop'Alpha depuis 2009 et Coop&Bât depuis 2011.

Dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de 2012, Anabase, BGE Gironde, Coop'Alpha et Coop&Bât se sont associées afin de créer un événement mutualisé pour faire connaître au public le dispositif couveuse et d'aborder la thématique des marchés publics et des achats responsables. Cet événement a permis aux couvés des différentes structures de se rencontrer et de travailler ensemble à la mise en place de la journée. Notre établissement public a soutenu cet évènement, à hauteur 5 000 €.

2 – Projet inter-couveuses, mois de l'économie sociale et solidaire 2013

Cette année, Anabase, BGE Gironde, Coop'Alpha et Coop&Bât souhaitent renouveler cette expérience de projet mutualisé par la création d'un média vidéo. En effet, afin de promouvoir l'économie sociale et solidaire et attirer les porteurs de projets et futurs entrepreneurs, ces structures se doivent de parler le même langage que ces nouvelles générations et utiliser les mêmes codes en se dotant d'outils performants pour leur communication et leur visibilité.

Ainsi, le média vidéo de type « stop motion » apparaît comme étant le plus pertinent dans la promotion de l'économie sociale et solidaire et étant le plus en adéquation avec son temps. Le « stop motion » est une vidéo créée à partir d'une succession d'images photographiées. Cette technique d'animation permet de donner un mouvement à partir d'objets immobiles. Entre chaque image, les objets de la scène sont légèrement déplacés. Lorsque le film est projeté à une vitesse normale, la scène s'anime.

Ce type de vidéo présente l'atout majeur d'être indémodable tout en suscitant la curiosité. Ainsi, cet outil vidéo saura attirer l'attention de tous les porteurs de projets et futurs entrepreneurs en mettant en avant les atouts majeurs de ces structures à savoir :

- Tester son activité en toute sécurité
- Etre formé et accompagné
- Apprendre et partager

L'objectif de ce média est de pouvoir être diffusé lors du colloque jeune entrepreneurs « Happy entrepreneurs » organisé par l'Adie le 28 novembre 2013, au pôle universitaire des Sciences de Gestion (35 avenue Abadie) ainsi que sur le site « entreprendre autrement » de La Cub. De plus, il sera diffusé et suivi pendant un an par un Community Manager sur tous les supports médias existants :

- Sites internet, pages Facebook, google+ et twitter des structures
- Youtube, Dailymotion
- Sites des partenaires et salons où les structures seront présentes

3- Budget prévisionnel 2013 du projet inter-couveuses

Notre établissement public est sollicité par les quatre structures Anabase, BGE Gironde, Coop'Alpha et Coop&Bât à hauteur 5 000 € afin de contribuer à la réalisation du projet média, dans le cadre du budget prévisionnel s'élevant à 18 884 € TTC, répartis comme suit :

Dépenses € TTC		Recettes € TTC	
Copilotage et coordination Temps passé par les structures	3 500	Ressources propres	3 500
Management de projet : organisation, logistique, rédaction, présentation, management d'équipes, ...	4 080	CUB	5 000
Travail photographique : prises de photos, gestion des flux et éclairage, ...	2 100	Caisse des dépôts	2 000
Graphisme 2D – Compositing : création 2D, images de synthèse, animation, ...	2 880	Région Aquitaine	1 500
Design sonore : création des sons et bruitages, montage	950	ACSE	3000
Post – Production : montage, découpage, étalonnage, effets spéciaux, ...	2 850	Crédit Agricole	1 500
Community management : animation de réseaux sociaux, partage de l'information, ...	1 500	4 experts (cabinet privé d'expertise comptable)	500
Achat matières : lampes de prises de vue, cartons, ciseaux, scalpels, encres, feutres, peinture pour « fond vert », support de base, ...	1 024	Philippe Wagner (cabinet privé d'expertise comptable)	500
		Recherche de subventions	1 384
Total	18 884	Total	18 884

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la demande de subvention de Coop'Alpha à hauteur de 5 000 € pour l'organisation du projet média inter couveuses et coopératives à Bordeaux, est recevable dans la mesure où elle contribue à encourager la création d'entreprises et la promotion de l'entrepreneuriat solidaire à travers le dispositif des couveuses et coopératives, et où elle concourt à l'engagement de notre établissement en faveur d'initiatives qui s'inscrivent dans le mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € au bénéfice de Coop'Alpha pour la mise en place du projet média inter couveuses et coopératives

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au Chapitre 65, Article 6574, Fonction 901, CRB BD00 du budget principal de l'exercice 2013.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 DÉCEMBRE 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 6 DÉCEMBRE 2013</p>

M. CLÉMENT ROSSIGNOL PUECH